

**COMMUNE DE CHATILLON-SUR-CHALARONNE (Ain)****EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 5 DECEMBRE 2022****N°DCM-2022-119****OBJET :****ASSAINISSEMENT**Rapport sur le prix et la qualité  
du service public  
d'assainissement collectif

Année 2021

Membres en exercice : 27

Membres présents : 20

Membres votants : 27

L'an deux mille vingt-deux le lundi cinq décembre à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de Châtillon-sur-Chalaronne, s'est réuni en mairie, après convocation en date du 29 novembre 2022, sous la présidence de M. Patrick MATHIAS, Maire.

Monsieur le Maire ouvre la séance, il procède à l'appel des conseillers :

**Étaient présents :** M. MATHIAS - M. PERREULT - Mme BIAJOUX - M. JACQUARD - M. MORIN - Mme ROBIN - M. MARTINON - M. CURNILLON - Mme RAVOUX - Mme SOUPE - Mme CARLOT-MARTIN - Mme BROCHARD - M. DI CARLO - M. GINDRE - Mme FETTET-RICHONNIER - M. DECOMBLE - M. POCHON - M. JANNET - Mme COLLOVRAY - M. FROMONT.

**Absents ayant donné un pouvoir :**

Mme BAS-DESFARGES représentée par M. PERREULT - Mme BUJALANCE MERLIN représentée par M. MARTINON - Mme COUTURIER représentée par Mme CARLOT-MARTIN - M. DUPUPET représenté par M. JACQUARD - Melle ROUSSEL représentée par Mme BIAJOUX - M. LEGRAS représenté par Mme COLLOVRAY - Mme D'ALMEIDA représentée par M. JANNET.

**Absent :** néant.

Mme Sylvie BIAJOUX est élue pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

\* \* \*

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Conformément au décret n°2005-236, en date du 14 mars 2005, le rapport relatif au prix et à la qualité du service public de l'assainissement collectif doit être approuvé par l'assemblée délibérante ;

Monsieur le Maire indique que l'entreprise SUEZ a transmis son rapport annuel du délégataire qui reprend notamment la synthèse de l'année écoulée, la présentation du service, la qualité du service, les comptes de la délégation, le bilan d'exploitation, et les interventions sur réseaux. Le rapport 2021 sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement collectif a été envoyé à chaque conseiller municipal avec la convocation ;

**Le Conseil Municipal, sur proposition de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré à l'unanimité (27 voix pour),**

**APPROUVE** le rapport sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement collectif pour l'exercice 2021.

Ainsi délibéré le 5 décembre 2022

Le Maire,  
Patrick MATHIAS

Acte rendu exécutoire après :

Publication ou notification

Le : 08 DEC. 2022

Et dépôt en Préfecture

Le : 08 DEC. 2022

Pour extrait conforme.

Au registre sont les signatures.



Accusé de réception en préfecture  
001-210100939-20221205-DCM-2022-119-DE  
Date de réception préfecture : 08/12/2022